

Châteauneuf Info

La lettre du Maire



À la une :
la sécurité

Juin 2006 - N°2



Sommaire

■	Edito	1
■	La vie municipale	4
■	La vie environnementale . .	12
■	La vie festive	14
■	La vie culturelle	18
■	La vie sportive	21
■	La vie scolaire	24
■	la vie sociale	25
■	la recette	26
■	le calendrier	27

Mairie de Châteauneuf

4, place Georges Clemenceau
06740 Châteauneuf
Tel : 0 492 603 603
Fax : 0 492 603 600
<http://www.ville-chateauneuf.fr>

Horaires de réception du public :
du lundi au jeudi :
- de 10 à 12 heures
- de 13 h 30 à 17 heures
le vendredi :
- de 10 à 12 heures
- de 13 h 30 à 16 heures

Responsable de la rédaction :
Jean-Pierre Maurin

Réalisation :
Espace Multimédia de Châteauneuf
espace.multimedia@ville-chateauneuf.fr

*Distribué à titre gratuit à 2500 exemplaires
Photos non commerciales*

Imprimerie Grapho-print

Notre horizon

Dans le courant du mois de mai dernier se sont déroulées les traditionnelles réunions de quartiers.

De nombreux Castelneuvois s'étaient déplacés et les échanges se sont déroulés dans un climat de sérénité et de responsabilité. Une rapide présentation des missions et compétences du Conseil Municipal, des Maires Adjointes et du Maire, un point sur les investissements en cours, un rappel des règles du POS Communal et un éclairage sur le PPRIF, ont précédé les échanges et les questions réponses avec les élus présents.



Le thème sécuritaire est celui qui a dominé largement tous les échanges.

La vitesse des véhicules sur les voiries communales, le non respect des règles de priorité, la présence de nombreux poids lourds sur des voiries au tonnage limité, le stationnement abusif: **autant de points qui ont été soulevés.**

La demande d'installation de radars, de plateaux ralentisseurs, de panneaux de signalisation de rappel, de trottoirs sur les axes départementaux : **autant de souhaits émis.**

La présence plus visible de gendarmes, les opérations de contrôle de vitesse, l'organisation de « voisins vigilants» : **autant d'attentes fortes.**

La Commune réalise des actions pour une meilleure sécurité, elle est un facilitateur pour le développement d'actions citoyennes, elle travaille avec le Conseil Général à la résorption des « points noirs », elle investit financièrement avec régularité dans l'aménagement de son réseau routier.

La Commune ne peut délivrer à elle seule une solution aux incivilités, au développement de la délinquance, au comportement irresponsable, aux pratiques irrespectueuses en tous genres, mais pour autant, elle initie des actions de sensibilisation au niveau des écoles et du public, elle investit dans des équipements sécuritaires, elle contribue à fédérer un groupe de voisins à la vigilance, elle participe à l'action des services de Gendarmerie avec le développement de nouvelles technologies et veille au respect des règlements avec sa police rurale.



Nouostre ourizoun

Dins lou courrènt dóu mes de mai passa, si soun debana lei tradiciounau acamp de quartié.

Lei castèunouvenc èron noumbrous à veni à la coumuno e leis escàmbi si soun passa dins un climat de sereneta e de respounsableta.

Lou Conse a lèu presenta lei messioun e coumpetènci dóu Counsèu Municipau, deis adjoun e lei siéu, a fa un pounch sus leis investimen que si fan, un rampèu dei règlo dóu POS coumunau e un enlusimen sus lou PPRIF (pèr si para dóu fuóu) avant leis escàmbi e lei questioun-response emé leis elegi present.

La segureta a domina largamen leis ecàmbi.

La vitesso dei vèituro sus lei camin, la prioureta qu'es quasi jamai respetado, lei camiounas que soun plus péuge que de dre, l'estaciounamen abusiéu: **tout acó a pauva questioun.**

La demando de metre de bouieto à fóto, de ressaut pèr ana plus plan, de panèu de rampèu, de trepadóu sus la routo despartamentalo: **autant de souvet emes.**

Que lei gendarme si fagon vèire plus souvènt, que countrolon la vitesso, que cadun gacho un pau l'ous-tau dóu vesin: **autant d'espèr fouort.**

La coumuno fa d'acioun pèr une meiouro segureta, rende mai eisa lou desveloupamen d'acioun ciéutadano, obro emé lou Counsèu Generau pèr faire disparèisse lei «pounch negre», e mete de dardeno regulieramen pèr ameioura lei camin coumunau.

La coumuno pòu pas deliéura elo souleto une soulucion eis civileta, au despiego dei delinquenço, au compourtamen irresponsable, ei pratico sènso respèt de touto meno, mai, pèr autant, inició deis acioun de sensibleta au niveu deis escolo e dóu publi, investis dins deis equipamen de segureta, countribuis à federa un mouloun de vesin à la vigilanci, participo à l'acioun dei servici de gendarmarié emé lou desveloupamen dei nouvello teinoulougio e vèto au respèt dei regladamen emé la siéu pouliço ruralo.



Outlook

During the month of May we held our traditional local area residents meetings.

A good number of residents in Châteauneuf came to the meetings and reasonable and responsible points were made.

Before the question and answer sessions began, there was a brief presentation of the roles and powers of the Conseil Municipal, the Vice Mayors and the Mayor. A report was given on the investments of the commune to date, a reminder of the planning zoning of our Commune, and the explanation of the Fire Risk Prevention Plans.

The dominant theme of all the meetings was that of Security.

Amongst the points that were raised were the issues of vehicles speeding on communal roads, the disregard of the priority rule, the number of heavy goods vehicles that travel over roads that have a weight limit, and bad parking habits.

There were requests for the installation of speed radars, 'sleeping policemen' or road humps, more road signs reminding of the regulations or dangers, and the creation of pavements on the departmental roads.

Residents clearly would like that there to be a more visible police presence, speed controls, and the creation of 'neighbourhood watch' schemes.

The Mairie acts to create a more secure environment, and it is the channel for civic responsibility. The Mairie works with the Conseil General to deal with accident black spots and regularly invests in the improvement of our road network

On its own, the Mairie cannot solve the problems of bad manners, growth of delinquence, irresponsible behaviour and general lack of respect between the commune's residents. But it can undertake the tasks of creating awareness at school and public level, investing in security measures, and helping group together neighbours to keep watchful eyes on our community. The Mairie participates with the Gendarmerie in the development of new technology and of course, through the local rural police force, seeks the compliance with local regulations.



► La Vie Municipale

Sécurité et environnement Deuxième campagne "coup de frein à la vitesse"

Les 7 et 8 avril dernier, la Place des Pins a été au centre de la deuxième opération sécurité menée par la commune. Sensibilisation et information, auprès de tous, usagers de la route, piétons, écolier, au programme...

Cette double action s'accompagne de la mise en place de multiples animations et ateliers permettant à chacun de mieux prendre conscience de certains risques. Participer à un test simulant les effets des dérapages, de l'alcool au volant ou de la vitesse, voilà qui remet quelques notions de sagesse à l'ordre du jour, tout comme la démonstration de désincarcération...

Appréciés aussi, les conseils de conduite et tous les renseignements utiles dispensés par les intervenants en matière de sécurité routière, l'exercice d'évacuation d'un car de transport scolaire et la présence, très écologique, des véhicules fonctionnant au gaz naturel et à l'électricité.

Ces journées ont eu de nombreux partenaires: les sapeurs pompiers, les gendarmes - qui ont effectué parallèlement de nombreux contrôles sur les voies communales -, la Croix Rouge, l'Association des donneurs de sang, EDF-GDF, la Sécurité Routière et la Préfecture que nous remercions chaleureusement pour leur participation active. L'initiative a été saluée par le sous-préfet de l'arrondissement, Claude Serra, qui avait tenu à être présent et a félicité notre maire, Jean-Pierre Maurin et son équipe municipale pour ces journées éducatives liant sécurité, environnement et associant adultes et enfants.



• Les Travaux

••• Les réseaux du village



La prochaine tranche comprendra les reprises des rues du Castellet, du Four, de Buissonne ainsi que les places Clemenceau et Neuve.



L'ensemble des travaux est aujourd'hui achevé, restent les câbles électriques apparents à enlever par l'entreprise chargée de cette prestation. Le pavage des rues donne entière satisfaction en terme de qualité environnementale, un hexagone a notamment été créé à l'entrée de la médiathèque de manière à embellir le secteur. Les nuisances causées par cette réalisation ont été maîtrisées au mieux et nous pensons que le résultat est apprécié de tous.





●●● Les bâtiments

Nous avons pris l'engagement de vous informer de l'avancement des travaux et à ce jour :

- la crèche prend forme et le gros œuvre est bien achevé, le planing est respecté.
- les travaux de gros œuvre de la salle polyvalente sont en cours d'achèvement.
- Les travaux au Maset sont terminés et donnent entière satisfaction à l'ensemble des utilisateurs (nouvelle cabine de douche, nouveau vestiaire, peinture plus lumineuse...)



●●● La voirie

Le premier ordre de service a été notifié à l'entreprise titulaire du marché d'entretien et comprend :

- des travaux de réfection de chaussée au chemin des Picholines, entre l'entrée du club house du golf et le chemin du Piol. La sécurisation de cette voie sera assurée par une nouvelle signalisation horizontale ;
- l'aménagement d'un réseau d'eaux pluviales au croisement des chemins des Jasmins et des Colles ;
- un soutènement partiel du chemin des Basses Treilles

Chemin du Plan de Clermont est prévu un élargissement de chaussée, suite à un arrêté d'alignement.

Le Chemin du Pilon : un élargissement dans un virage particulièrement accentué est prévu ; les démarches administratives afférentes sont en cours et les travaux s'en suivront.

Vallon du Camp de Tende : un curage partiel va être réalisé au débouché de la seconde traversée du chemin de la Treille .

●●● Le cimetière

Le jardin du souvenir et le columbarium seront livrés à la fin du mois de juillet. Le nouvel accès piétonnier sera plus sécurisant grâce à la création d'un escalier bien intégré au site et une jardinière sera implantée le long de ce nouvel aménagement.

S'ensuivront la reprise des maçonneries et le revêtement de la chaussée en béton bitumineux.



●●● L'éclairage public

Les travaux sont en cours chemin de Saint Jaume et route d'Opio et l'équipement des chemins de la Treille, des Picholines et de Bramafan est aujourd'hui terminé.



• Le passeport électronique

Le Ministère de l'Intérieur a décidé la mise en service du passeport électronique, pour l'arrondissement de Grasse, le 25 avril 2006.

Ce passeport comportera, en plus d'une zone de lecture optique, une puce contenant notamment l'image numérisée du titulaire.

Le passeport électronique est devenu un document de voyage et une preuve d'identité au même titre que la carte nationale d'identité. De ce fait, les conditions de délivrance sont plus strictes en matière d'état civil et de nationalité.

Un changement important est à signaler, désormais les personnes mineures devront avoir leur propre passeport et ne figureront plus sur le passeport de leurs parents.

Le délai d'obtention est d'environ un mois à compter de la date de dépôt du dossier en Mairie.

EN CAS D'URGENCE, de départ sous quatre jours pour raisons professionnelles, humanitaires, médicales, il reste la possibilité de demander un passeport à lecture optique d'une validité d'un an. Pour cela, il faudra fournir un dossier complet plus un justificatif d'urgence, le faire enregistrer en Mairie et le déposer à la Préfecture des Alpes Maritimes le matin entre 9h00 et 12h00 uniquement.

Pour ce type de demande, le montant des timbres fiscaux est de 30 €.

Particularité pour les Etats Unis (y compris les escales)

Sont valables :

- le nouveau passeport électronique en vigueur depuis le 25 avril 2006
- l'ancien passeport à lecture optique établi avant le 25 octobre 2005
- l'ancien passeport à lecture optique établi entre le 26 octobre 2005 et le 25 avril 2006 accompagné d'un visa
- les passeports à lecture optique établis en urgence d'une validité d'un an uniquement accompagné d'un visa.

PIECES A FOURNIR POUR UN DOSSIER D'UNE PERSONNE MAJEURE

- une copie intégrale de l'acte de naissance en original
- une preuve de nationalité si l'acte de naissance ne permet de la définir
- un justificatif de domicile récent aux noms et prénoms du titulaire ou une attestation d'hébergement sur papier libre signée de l'hébergeant accompagnée de sa pièce d'identité
- timbres fiscaux pour un montant de 60 €
- un document officiel avec photo permettant de justifier de l'identité du demandeur (carte d'identité, carte professionnelle, permis de conduire, permis de chasser...)
- un formulaire de demande rempli, daté et signé par le titulaire en Mairie
- 2 photos d'identité identiques et récentes.

La durée de validité du passeport est de 10 ans.

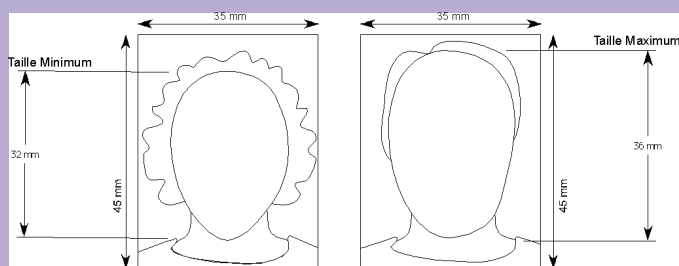
PIECES A FOURNIR POUR UN DOSSIER D'UNE PERSONNE MINEURE

- une copie intégrale de l'acte de naissance du mineur en original
- une copie intégrale de l'acte de naissance du parent demandeur du passeport
- une preuve de nationalité française si l'acte de naissance ne permet pas de la définir ou du mineur ou de ses parents.
- un justificatif de domicile du représentant légal
- une pièce d'identité du représentant légal
- timbres fiscaux d'un montant de 30 €
- un formulaire de demande rempli par le représentant légal, (signature obligatoire du mineur à partir de 13 ans)
- en cas de divorce, jugement intégral et définitif
- 2 photos d'identité identiques et récentes.

La durée de validité du passeport est de 5 ans.

Les photos d'identité

(format 35x45 mm), sans expression, centrées, de face, tête nue, sur fond neutre, uni et en couleur. le cadrage idéal est que la taille du visage soit de 32 mm du sommet du crâne au menton,





• Voisins vigilants: une solidarité efficace

*L'idée nous vient des Etats-Unis. Elle est basée sur un concept simple: celui «d'avoir l'O'il» sur ce qui se passe autour de soi, dans sa rue, dans son quartier. C'est ainsi que se sont créés les «Voisins vigilants» dans plusieurs communes du département.
Objectif: faire diminuer voire disparaître les cambriolages.*

*Résultats: absolument positifs avec une chute spectaculaire des cambriolages, voire une disparition totale! Ce système de vigilance basé sur la solidarité entre voisins a l'aval de la gendarmerie qui l'encourage fortement.
Votre municipalité propose que ce concept soit mis en place dans la commune.*



© dbe, commons.wikimedia.org

Vous êtes intéressés par ce concept?

N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de mairie 0 492 603 603 ou avec Emile Bezzone au 06 63 25 20 30.

Comment ça fonctionne?

Grâce à la mise en place d'une chaîne téléphonique de vigilance. Celle-ci est constituée de personnes qui se téléphonent dans un ordre pré-établi et défini à l'avance afin que tous soient informés d'un risque potentiel véhiculé par un individu, une voiture ou un deux-roues.

Etre un maillon de la chaîne

En présence d'un véhicule ou d'un deux roues suspect - inconnu, rôdant, stationnant, roulant doucement - , d'un «démarcheur» suspect, de toute présence ou fait constaté sortant de l'ordinaire, le voisin vigilant qui a soupçonné un problème téléphone au «premier maillon» de la chaîne. Celui-ci appelle, s'il y a lieu, la gendarmerie ou la police municipale et téléphone au «deuxième maillon». Chacun appelle ensuite la personne suivante dans la chaîne, au plus vite. Le «dernier maillon» appelé rappelle le premier afin que la chaîne soit bouclée.

Prévenir mais ne pas intervenir soi-même

Ce concept permet à des yeux attentifs de surveiller tout le voisinage. **Mais il ne s'agit en aucune façon, vous l'avez bien compris, d'intervenir personnellement.** Cela reste du ressort exclusif des forces de police. Mais cette surveillance, signalée par des affichettes, des panneaux et des autocollants, ayant déjà fait ses preuves, les individus ayant des intentions malhonnêtes tendent à éviter soigneusement les quartiers à voisins vigilants.

Une dimension humaine, sociale et relationnelle

Cette chaîne de vigilance a un rôle préventif certain. Elle améliore largement la dissuasion. Mais elle renforce également le lien social dans les quartiers. Elle a en outre l'avantage de faciliter les enquêtes, chacun pouvant avoir remarqué un détail révélateur. La confidentialité étant au programme, la vie privée de chacun reste bien préservée.

• Les réunions de quartiers

Être à votre écoute, c'est l'objectif des réunions de quartiers qui ont été animées par votre maire, Jean-Pierre Maurin, les 2, 3 et 4 mai derniers.

Nous avons été très heureux de la participation nombreuse des Castelneuvois présents lors de ces trois soirées de travail et de rencontre constructive. La tout dans une ambiance conviviale, de dialogue et de courtoisie réciproque.

Le problème qui a le plus souvent été évoqué reste incontestablement la sécurité routière, mais les habitants de Châteauneuf sont également très concernés par les cambriolages, l'urbanisme, l'état des travaux, les eaux usées, le séchage des boues, les décharges sauvages, l'entretien des haies...

Votre premier magistrat vous en parle dans son éditorial. Il étudie les solutions possibles aux problèmes qui lui ont été signalés et votre prochaine Lettre du Maire vous tiendra informés des avancés de ces différents dossiers.

Dans un souci de dialogue et de continuité, votre Maire vous donne d'ores et déjà rendez-vous au printemps prochain pour de nouvelles rencontres autour de votre vie quotidienne dans la Commune.





Recueillement et émotion pour ces cérémonies au monument aux morts.

À la mémoire des Déportés le 30 avril

En hommage à la souffrance de millions de victimes de la barbarie nazie, en présence de nombreux jeunes Castelneuvois, la cérémonie empreinte de recueillement était dirigée par Lucien Gordolon. Les jeunes ont été très sensibles au message national les appelant à savoir défendre les valeurs de Liberté, Égalité, Fraternité.



En commémoration du 8 mai 1945

C'est avec une grande émotion que Lucien Gordolon a évoqué les combats de la fin de la seconde guerre mondiale, rappelant les faits d'arme d'Etienne Giordano, résistant, engagé volontaire à 16 ans. Et toujours en présence de jeunes Castelneuvois sensibles à l'Histoire.

A retenir

RISQUES d'INCENDIE :

Interdiction totale de brûler du 01.07.06 au 15.10.06, sauf prescription spéciale du Préfet.
Ne jamais brûler en période de grand vent, ne jamais laisser un feu sans surveillance, toujours avoir une arrivée d'eau à proximité.

COLLECTE DES DECHETS VERTS :

du jeudi 15.06.06 au 14.09.06.
Prendre rendez-vous au 0800 20 77 79

BOIS DE SAINT JEAUME :

à partir du 01.07.06, interdiction totale de circulation des véhicules à moteur de fumer
d'allumer du feu
de déposer des ordures ou gravats,
...

PERMANENCE DE LA VENTE DES TITRES ENVIBUS

RAPPEL

Toute l'année, la permanence Envibus se tient tous les quatre premiers et les quatre derniers jours de chaque mois, en Mairie de Châteauneuf de 13h30 à 16 h30.

INFORMATION

En revanche, pendant le mois de juillet, cette permanence est suspendue.
La reprise de la vente des titres Envibus s'effectuera à compter du 28 août jusqu'au 6 septembre 2006 inclus.



• L'Essentiel des Conseils

●●● Séance du 27 Mars 2006

■ Les taux des trois taxes ont été votés :

Taxe habitation : 9.40% en 2006 (9,26 % en 2005)

Foncier bâti : 5.67% en 2006 (5,59 % en 2005)

Foncier non bâti : 15.29% en 2006 (15,06% en 2005)

Ces taux sont appliqués à la valeur locative établie par les services fiscaux, et le produit obtenu correspond à la part communale de l'impôt.

■ Renforcement du réseau d'eau potable : choix de la maîtrise d'oeuvre.

La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt a été retenue pour ce marché public et pour un montant de 15.115€ H.T

■ **Crèche multi accueil** : une demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour la réalisation des équipements intérieurs de la crèche a été autorisée.

●●● Séance du 20 avril 2006

■ **Dotations au titre de la répartition des amendes de police** : le Conseil Général, pour l'année 2004 établit une dotation du produit des amendes de police aux Communes.

La réalisation d'équipements sécuritaires par la Commune porte sur l'installation de glissières de sécurité, sur du marquage au sol ainsi que sur des travaux d'assainissement de chaussées. Le coût total projeté de ces travaux est de 57.088,29€ HT. La subvention est sollicitée à hauteur de 17.126,48€. La part communale pour ces travaux s'élève donc à 39.961€81.

■ **Débroussaillage et reboisement du bois de St Jaume** : le bois de St Jaume couvre une soixantaine d'hectares, et il est constitué de taillis très denses particulièrement vulnérables au feu en période de sécheresse. Un premier débroussaillage sélectif a été réalisé par les services de l'Office National des Forêts sur 3.5 ha.

Une nouvelle tranche est à prévoir, et une subvention est sollicitée auprès du Conseil Général.

●●● Séance du 31 mai 2006

■ Renforcement et restructuration des réseaux du village

La première tranche est en cours de finition.

Pour pouvoir rendre rang au niveau des subventions, il est urgent de lancer la deuxième et dernière tranche .

Elle concernera la Place du Bosquet, les rues du Castellet, du four, de l'Eglise, de l'Entrepouot, de la Beaume, la Placette et la Place Neuve.

La délégation de la maîtrise d'ouvrage au « SIVOM » du canton est demandée.

■ Centre de télé travail

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a déclaré d'intérêt communautaire le projet de création d'un centre de télé travail à Châteauneuf.

Ce projet permettra grâce à la souplesse de la formule d'offrir aux entreprises, aux particuliers et aux travailleurs indépendants des possibilités nouvelles d'organisation des tâches tout en favorisant leur maintien sur les communes du moyen pays ainsi qu'un accès plus aisé aux services publics et une meilleure intégration des personnes défavorisées.

La Commune de Châteauneuf met donc à disposition de la CASA le terrain nécessaire à la réalisation du projet communautaire.

■ Avis du Conseil Municipal sur le projet d'installation d'une unité de traitement des boues.

Un projet d'installation d'un centre de conditionnement par séchage des boues urbaines et industrielles de stations d'épuration a été mis à enquête publique par le Préfet des Alpes-Maritimes.

Le Conseil Municipal a émis un avis défavorable à ce projet, fondé sur trois points :

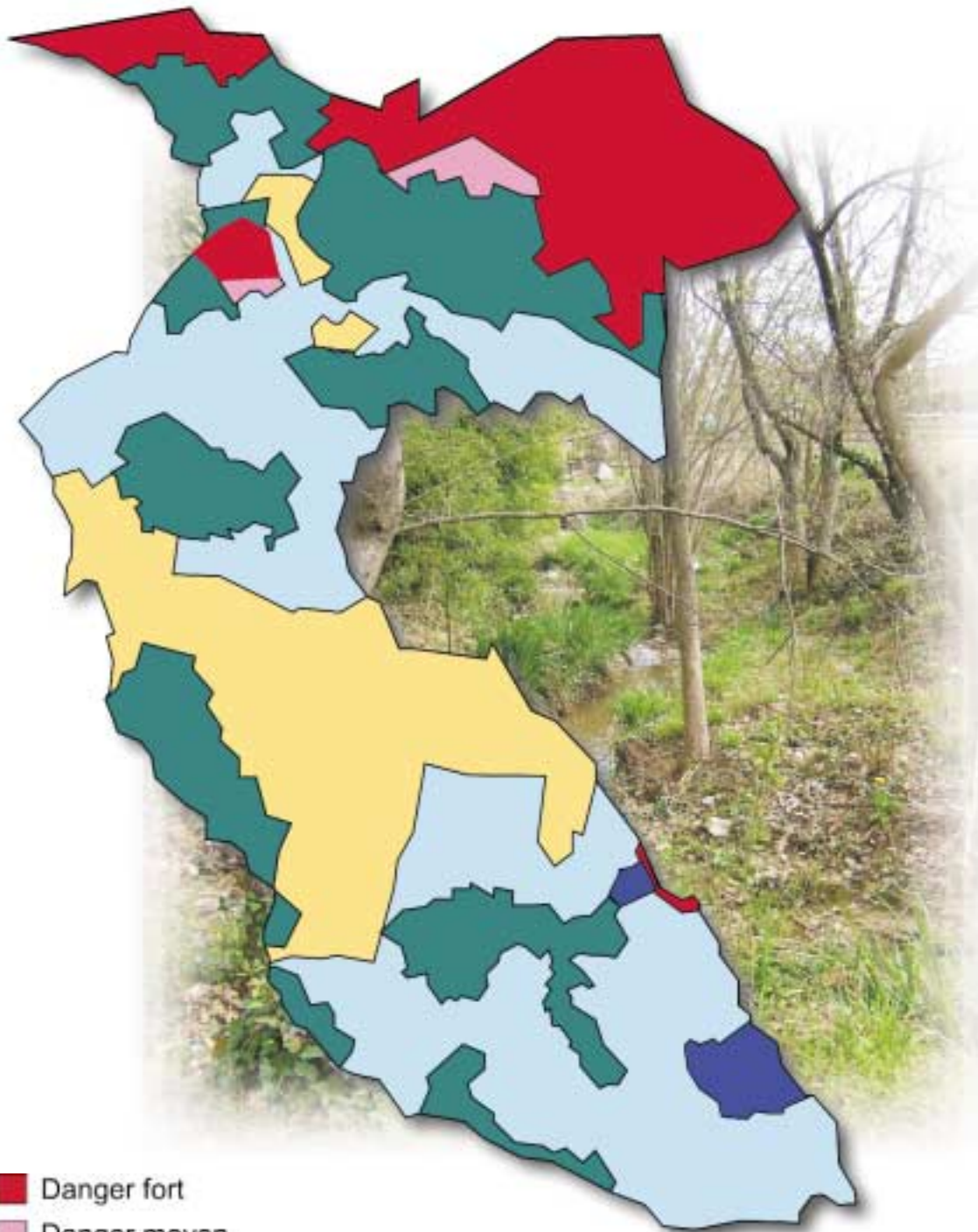
1. Les carrefours du Pré du lac sont le réceptacle d'un charroi de poids lourds important, générateur d'importantes nuisances, et il n'est pas raisonnable d'admettre un supplément de charroi.
2. Le choix du site d'implantation ne respecte pas le principe de proximité qui consiste à organiser le transport des déchets et à le limiter en distance et en volume.

A l'instar de la station d'épuration « Haliotis », pour la ville de Nice, le séchage des boues devrait être installé sur l'aire des stations d'épuration importantes, afin de limiter le transport.

3. L'implantation de silos de stockage des boues séchées présente un risque d'explosion et la proximité d'une unité industrielle classée « Seveso2 » est aggravante.



Le Plan de Prévention des Risques incendie de Forêt : nécessaire dans l'absolu... mais pas sous sa forme actuelle



- Danger fort
- Danger moyen
Secteur à enjeux défendables
- Danger modéré
à prescriptions particulières
- Danger modéré
- Danger faible
- Zone non concernée par le risque



Un peu d'histoire

- L'élaboration du PPRIF de la commune a été prescrite le 30 janvier 2002
- des dispositions immédiatement opposables ont été signifiées à la commune le 7 décembre 2004 puis complétées par un arrêté préfectoral du 11 avril 2005
- un dossier a été soumis à enquête publique du 12 juin au 13 juillet 2006.

Qu'est-ce que le PPRIF?

C'est un plan qui définit différents périmètres en fonction de l'estimation des risques en matière d'incendie de forêt. Il découpe la commune en zones de couleurs allant du blanc (non concernées par le risque) au rouge (risque maximum) en passant par plusieurs nuances de bleu (risque faible à modéré).

Quels sont ses objectifs?

- réduire le nombre de personnes exposées à un risque incendie
- améliorer la sécurité des personnes exposées à ce risque
- limiter les dommages aux biens et activités exposés à ce risque.

Sur le fond, la mise en place d'un PPRIF est donc totalement justifiée et louable.

Qu'implique le PPRIF?

Toutes les zones bleues (du plus clair au plus foncé) et rouges sont soumises à des règles et des contraintes, allant des simples prescriptions d'intensité croissante à l'interdiction de construire.

Qu'en pensent les élus?

Dans l'état actuel du dossier, ils y sont opposés. Non sur le principe, mais sur la cartographie du risque, les zonages jugés mal adaptés à la réalité de terrain et une certaine imprécision sur les financements des travaux. Parce que le PPRIF, élaboré par les services d'Etat n'a pas été l'objet d'une véritable concertation avec la commune.

Les points de divergence

- **les zones dites de danger modéré et de danger faible** représentent une part importante de la surface communale. Elles portent pour l'essentiel sur un habitat diffus entretenu, disposant de piscines et bassins. Certaines d'entre elles pourraient passer en "zones non concernées par un risque".
- **l'imprécision des textes** et interprétations seront de nature à accroître les contentieux dans la commune. Notamment au plan des travaux d'entretien et de gestion courants, des travaux de mise aux normes de confort, des distances d'un point d'eau à une construction.
- **La règle est contraignante mais son efficacité semble relative** : des branchements simultanés sur un même réseau auront pour conséquence de diminuer débit et pression, même si les hydrants réglementaires sont bien implantés tous les 150 ou 200 mètres.
- **Une connaissance des projets** des communes limitrophes est indispensable, de même qu'une mutualisation des financements de travaux à réaliser, notamment lorsque des voies sont mitoyennes.
- **Certaines créations de voies** demandées par le PPRIF peuvent être de la compétence de l'Etat (au bois de Saint-Jeume par exemple).
- **La commune devra investir** des sommes considérables et les délais de mise en œuvre lui rendront difficile le montage des dossiers de subventions.

Pour toutes ces raisons, le conseil municipal a décidé de ne pas approuver le projet de PPRIF, lors de sa réunion du 8 juin dernier. Il demande :

- l'aménagement des zones d'exposition du risque et la création d'une commission mixte chargée de son réexamen,
- une partition des investissements communs à différentes collectivités territoriales,
- une prise en charge financière par l'Etat des travaux imposés par le PPRIF.

Le maire invite également tous les castelneuvois à aller nombreux consigner leurs remarques sur le registre du commissaire enquêteur, lors de l'enquête publique du 12 juin au 13 juillet prochains.



► La Vie Environnementale

• Nettoyage de printemps : timide participation !

L'Association des parents d'élèves avait donné rendez-vous à toutes les familles de l'école et à tous ceux et celles qui voulaient faire un geste pour la nature ce dernier samedi de mai. Trop nul, trop sale ! Avant de jeter, réfléchissons, trions et ne laissons pas nos déchets dans la nature...

Partie prenante de ce projet, la Mairie avait préparé sacs plastiques et gants pour nettoyer les bords des chemins entourant le collège du Pré des Roures. Trop de soleil, trop de préparatifs pour préparer la fête des mamans, ou simplement occupés à d'autres activités, les habitants ne se sont pas précipités pour répondre à cet appel. Les personnes présentes, très motivées, ont rapidement fait déborder les sacs : cannettes, bouteilles plastiques, emballages divers (surtout de sucreries...), un téléviseur, un taille crayon en bon état de marche... la récolte fut très variée...

Un grand merci aux « collecteurs », aux ambassadeurs du tri qui, tout au long de l'année, informent les enfants de l'école, au Maire, aux nombreux élus et félicitations aux deux plus jeunes, Alice et Jeanne qui se sont donné beaucoup de mal.



• Qualité de l'eau du réseau public



Paramètres Physico-Chimiques	Moyenne	Norme
Chlore (mg/Cl ₂)	0,3	
pH	7,9	9
Nitrates (mg/l)	1,3	50
Sulfate (mg/l)	9,2	250
Turbidité (NTU)	0,2	2

Paramètres Bactériologiques	Germes	Norme
Bactériologie globale	0	0
Entérocoques / 100ml MS	0	0
Escherichia coli / 100ml MF	0	0

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R. 1321-1 et suivants.

Ces tableaux font la synthèse des résultats des contrôles réglementaires pour la période du 21 décembre 2005 au 22 mars 2006 effectués sous l'autorité de la DDASS par le Laboratoire de l'Environnement Nice Côte d'Azur.

**Conclusion sanitaire :
Eau de très bonne qualité**



• Fleurissement : la 3ème Jarre d'Or est en jeu...



Merci à vous tous qui avez participé à ce 3ème concours de la Jarre d'Or. Grâce à vous, un vrai plaisir de se promener dans notre village. Votre travail embellit notre cadre de vie.

Le jury délibérant le 26 juin, les résultats vous seront communiqués dans la prochaine Lettre du Maire.

Rappelons la composition du jury :

Monsieur Jean-Pierre MAURIN, Madame Marie-Anne ROUAN, Madame Joëlle Olivero, Madame Valérie de Courcel, Monsieur Denis Zunino, Monsieur Paul Muller, Madame Marie-Christine Degli Innocenti, Madame Martine Gleize.

L'équipe technique pratiquement au grand complet photographiée au milieu des fleurs et des nouveaux bacs. Annie Thurin dont on saluera les talents de jardinière, « entretient » avec tant de réussite les géraniums surplombant le balcon de la mairie.

Rappelons également les prix :

1^{er} Prix : la Jarre d'or + bons d'achat fleurs

2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} prix : bons d'achat

Prix quartier dénommé « Le Prix Jardinerie NOVA »

• Concours « Photos-choc » : reporté à l'automne

La lettre du Maire du mois d'Avril vous annonçait la mise en place d'un concours de photos dénonçant la pollution sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis. Ce concours est reporté au début de l'automne pour des raisons d'organisation. De nombreuses photos nous sont déjà parvenues, mais n'hésitez pas à enrichir la collection en faisant parvenir en mairie vos documents légendés (le lieu et le jour) sans oublier vos coordonnées (au plus tard le 1^{er} septembre) :

- par mail : environnement@ville-chateauneuf.fr,
- par courrier : 4 place Georges Clemenceau, 06740 Châteauneuf.





► La Vie Festive

• Fête pastorale et agricole : une belle journée sous le signe des traditions

Des producteurs locaux, des artisans, des expositions, des artisans, une invitation au voyage grâce à des animations folkloriques, les amis italiens de Prelà, un pique nique et un temps magnifique : tous les ingrédients étaient réunis pour une belle réussite !

Le cadre de Notre Dame du Brusco, chargé d'histoire ainsi que l'évoquait Jean-Pierre Maurin, se prête magnifiquement à cette fête des traditions pastorales et agricoles. La pérennité de ces valeurs ancestrales est un gage d'avenir, et chacun doit y contribuer en achetant juste, bien et bon auprès de tous ceux qui s'investissent dans une production locale de qualité.



Résultats des concours de la Fête du Brusco

Vin d'orange :

- 1 - Aline Zani,
- 2 - Raymond Occelli,
- 3 - Aline Bazzara,
- 4 - Jean Bagnis,
- 5 - Josette Bezzone,
- 6 - Françoise Rasclard.



Confiture d'oranges amères :

- 1 - Marianne Chabloz
- 2 - Martine Girard,
- 3 - Monique Bellone,
- 4 - Louissette Garnerone,
- 5 - Martine Penna,
- 6 - Exaequo Antoinette Boselli et Marie-Louise Girard

Huile d'olive:

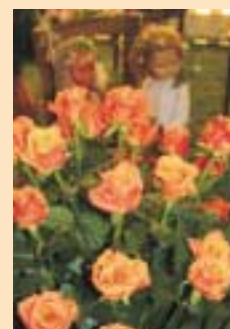
- 1 - ex aequo Robert Cotton et Françoise Ricord,
- 2 - Pierre Cresp,
- 3 - Marc Bianchini,
- 4 - Josette Bezzone,
- 5 - François d Georges.

Olives salées :

- 1 - Robert Cotton.
- 2 - Jean-Marie Bellone,
- 3 - Françoise Ricord.

Pâtes d'olives:

- 1 - Jean-Philippe Frère,
- 2 - Françoise Ricord,
- 3 - CAT La Bastide.



Produits divers: Jean-Philippe Frère (Produits oléicoles), Eric Coquelet (miel), Ferme Alexandre (produits du canard), CAT La Bastide (conserves artisanales), Max Brunet de la SACA (exposition d'animaux). Michel Raybaud Collomb (matériel agricole), Bruno Gabelier (fromages de chèvres), boulangerie Larrourou, Danièle Baudot-Laksine (photo et livres), Louis Girardo (vins de pays), Yann Vidal (produits maraîchers) Phillipe Mertillo (moutons), les époux Quaranta (girouettes artisanales), Mmes Musso et Chandieu (napperons et sculptures), Aux paniers d'Illonse (paniers et vanneries). M Sauter (produits maraîchers), GAEC Zunino (rose Milva), Patrick Garnerone (arbres et plantes fleuries, Elimino Bonghi (giroflées).



● **Marché provençal de printemps**

Nos amis de l'association Lei Messuguié, qui ont à cœur de perpétuer et promouvoir les valeurs de notre région, nous ont offert le 29 avril un beau marché de printemps, aux couleurs et senteurs provençales. Ils y avaient convié producteurs locaux et artisans. Une vingtaine d'entre eux a répondu présent.

Le soleil étant de la partie, ce fut une belle journée au cours de laquelle les promeneurs ont pu flâner à travers les stands pour admirer, déguster et, bien entendu, faire des achats. Parmi les exposants, des artisans de la com-

mune et du canton bien sûr, mais également de Grasse, de La Colle, de Vence, et même de Thorenc, Fayence, de Nice et Sospel.

Tous proposaient des produits de bouche tels que vin, huile, apéritifs, confitures, fruits et légumes de saison, conserves artisanales, et aussi des produits de fabrication artisanale. On trouvait ainsi des poteries et céramiques, des sculptures en métal, des cadrans solaires, de la vannerie, de la dentelle, des objets de décoration... et aussi des fleurs coupées et des fleurs en pots. Le potier était venu avec son tour, le vannier avec ses brins d'osier. Quel plaisir de les voir travailler !

Toute la journée s'est déroulée dans une ambiance des plus sympathiques, le temps fort se situant à l'apéritif autour duquel se sont groupés visiteurs, exposants et autorités pour partager le vin de mandarine et les roustis confectionnés et offerts par Lei Messuguié.



● **Vide grenier : au bonheur des chercheurs de trésor !**

La place des Pins, au Pré du Lac, s'est animée dès 6 heures du matin, dimanche 14 mai, avec l'installation des 93 stands venus proposer les richesses de leurs greniers. Organisée par l'APE de l'école élémentaire de Châteauneuf, ce vide grenier permet d'engranger des bénéfices au profit des projets des enfants de l'école pour l'année 2006/2007.

Sous un soleil éclatant – parasols de rigueur – cette manifestation a fait la joie des chercheurs de trésor. De nombreux articles étaient proposés. On peut parier que, cette année encore, beaucoup ont pu trouver « la bonne affaire ».

Merci à tous ceux qui sont venus, exposants et acheteurs, d'avoir contribué à la réussite de cette belle journée.

● **Concert éclatant pour l'ouverture de la saison à Notre-Dame-du-Brusc**

Pierre Fouchenneret au violon, Natacha Kudrytskya au piano
La saison des concerts à la chapelle Notre Dame du Brusc s'est ouverte le 14 mai avec un concert époustouflant qui a réuni le jeune violoniste Pierre Fouchenneret, 20 ans, grassois d'origine et la jeune pianiste ukrainienne Natacha Kudrytskya.

Le programme a débuté au piano avec la suite en la de Rameau, jouée avec dynamisme par cette talentueuse interprète.

Dans son interprétation du Chaconne de Bach, le violoniste était en parfaite symbiose avec son instrument. Chacun a ressenti sa capacité à prendre possession de la musique. La seconde partie, comprenant des œuvres

contemporaines, a mis en exergue la parfaite complicité des deux jeunes artistes.

Le public, transporté au point qu'on aurait entendu voler une mouche, a apprécié cette très belle entrée en matière de la saison musicale des Amis du Brusc.


Pierre Fouchenneret, Natacha Kudrytskya : deux noms à retenir.

**Rendez-
vous**

Samedi 1 juillet

pour le concert
«Negro Spiritual»

Advanti Voce



Mimi d'Asfeld nous a quitté le 10 avril

Née à Nice de parents américains francophiles, cette grande dame a gardé la nationalité française dont elle était très fière. Élevée à Atlanta, après des études universitaires à la Nouvelle-Orléans et à Cuba, elle revient en France avec sa mère, après la guerre. Elle y rencontre son futur époux et passera dans notre région 55 ans de vie heureuse entourée de sa famille

D'aspect fragile, elle n'en avait pas moins un caractère très affirmé. Une amie très chère disait aussi d'elle qu'elle était « une femme de lumière », extravertie, prête à s'émerveiller de tout. Femme exceptionnelle, belle, élégante, cultivée, douce, attentionnée et passionnée à la fois, son dynamisme et son enthousiasme à faire partager ses joies (musicales notamment) étaient légendaires. Elle était parmi les personnes les plus attachantes de l'Association des Amis de Notre Dame du Brusç.

Cosmopolite aussi, parlant 4 langues, elle a travaillé pour les principaux Festivals internationaux de film, télévision, musique classique, jazz et autres ; elle s'est consacrée entièrement à la musique, a édité une traduction de la correspondance de Gustave Mahler à sa femme Alma, s'est aussi occupée de bon nombre de musiciens de toutes nationalités qu'elle appréciait pour leur talent, leur personnalité et leurs qualités humaines. Elle trouvait pour eux leur juste

place dans le monde de la musique où ses deux fils, Laurent et Christian, font également carrière.

Son époux, avec qui elle partageait des goûts, ses aspirations et son art de vivre, nous indique « qu'il n'a jamais connu l'ennui jusqu'alors ».

Elle conservait dans son carnet intime ces quelques vers d'Ernest Breech qui traduisent bien son optimisme et sa joie de vivre

Count your garden by the flowers
Never by the leaves that fall.
Count your days by golden hours
Don't remember clouds at all.
Count your life by smiles – not tears
And with joy on every anniversary
Count your age by friends – not years.



● Fête de la Sainte Trinité

La fête s'ouvre toujours par « Châteauneuf-Expo » organisée par la Médiathèque. Une quarantaine d'artistes avaient répondu présents et c'était un régal de se balader salle du Pontis et salle du Village pour admirer les œuvres. Bénévoles, artistes et public se sont ensuite réunis autour d'un buffet offert par l'association des Amis de la Bibliothèque.

Samedi matin a commencé par l'installation de l'exposition-vente des commerçants et associations qui présentaient leurs produits : compositions florales séchées, produits mexicains, girouettes en fer martelé, peintures de l'association Art et Expression, raku, livres.

Les associations Planète Infirmières et AGA ont vendu leurs produits au profit de causes humanitaires en faveur de l'Afrique.

Les produits corses et les produits oléicoles du terroir étaient aussi au rendez-vous.

A midi, Mercèdes, la doyenne du Comité des Fêtes, avait préparé une soupe au pistou traditionnelle qui a ravi les papilles des personnes présentes.

Dans la foulée, le jury délibérait sur le classement les pissaladières présentées pour le concours organisé pour la première fois.

Les résultats sont les suivants :

1er prix : Monique BELLONE

2ème prix : Elisabeth SILVY et sa maman

3ème prix : Jennifer ELSTUB

L'accordéon club de Mouans Sartoux nous a enchanté d'airs classiques et de musette pendant plus d'une heure pour le plaisir de tous. Les anciens retrouvaient certains airs de leur jeunesse : Mon amant de Saint Jean, La Foule, ... la salsa, charleston...

En même temps, La Magicaverne, l'association des parents d'élèves et les forains amusaient les enfants avec des jeux de société géant, des pêches à la ligne, des jeux de fléchettes, tir à la carabine...

La Magicaverne a régalé les petits et les grands d'un « spectacle » de magie d'Eric le magnifique, lapin, colombes étaient au rendez-vous, le public a largement été sollicité et notamment Robert, Germaine, Ginette.....

La soirée s'est terminée par un repas dansant réunissant plus d'une centaine de personnes, ambiance assurée







► La Vie Culturelle

• Encadrement, scrapbooking : passionnément créatifs !

Atelier d'encadrement d'art : grâce à une technique originale et bien rodée, le cours d'encadrement d'Art offre des moyens simples pour la découverte des techniques de base. Un enseignement individualisé donne l'opportunité aux élèves de réaliser des créations toutes personnelles. Les cours ont lieu toute l'année salle du Pontis.



Le scrapbooking : la Lettre du Maire du mois d'avril vous permettait la découverte de cette nouvelle activité. Patricia et Karine se proposent de vous faire « mettre la main à la pâte » à l'occasion de stages d'été, pour enfants et adultes :

Enfants à partir de 8 ans (Places limitées à 10 enfants)

scrapbooking et mosaïque,
du 10 au 13 juillet 2006, de 9 h à 17 h

Le matin, de 9 h à 12 h :
scrapbooking :

- mise en page créative de photos souvenir
- élaboration de pages personnalisées
- confection d'un mini album photos

Pique nique en plein air

Après-midi, de 14 h à 17 h :
mosaïque :

- Initiation à la mosaïque : volumes – couleurs
- Cadre mosaïque pour la mise en valeur d'une page de scrapbooking
- Sculpture élaborée et mosaïque par l'enfant.

Adultes

du 10 au 13 juillet, de 17 h à 20 h :

Initiation à la mosaïque :

- Méthode directe
- Méthode indirecte
- Méthode sur filet

Tout le matériel de base est fourni durant les cours.

• Sortie botanique

Avec la Médiathèque : il se passe toujours quelque chose d'inattendu à la Bibliothèque, à découvrir ou à redécouvrir...

Excellente journée pour les Amis de la Bibliothèque ce samedi 20 mai.

Départ en car avec Elisabeth Russel, botaniste, véritable puits de science. Elle nous apprend à regarder la nature, les arbres et les plantes spécifiquement méditerranéennes, à ne surtout pas confondre avec les exotiques !...

Le but de cette sortie : le château du Vignal, au dessus de Nice, entre Contes et Serre.

Dès notre arrivée, nous sommes accueillis par les propriétaires de ce beau domaine agricole dont les origines remontent au Comte de Savoie. Château style maison italienne. Les cyprès florentins, les oliviers sont là, sur sept hectares. Aux alentours de la maison, une profusion de roses et autres fleurs, plantes, ...



Nous nous trouvons dans un havre de paix et nous sentons ressourcés par cette nature éclatante de sérénité.



• Association des Amis du Liban en France



Vous avez découvert cette jeune association lors du dernier Forum des Associations et à l'occasion du Téléthon 2006.

Les membres d'ALEF se rencontrent régulièrement le dimanche dans la salle du Pontis autour d'une tasse de thé, pour évoquer le pays d'origine, partager des informations, parler la langue du pays.

Des cours d'arabe ont été mis en place pour les jeunes. Neuf élèves de 3 à 8 ans sont répartis en deux groupes. Dans une ambiance distrayante, les chansons et les jeux succèdent à la lecture et à l'écriture. Avec les beaux jours, les cours ont lieu dans la nature, en « classes vertes ».

Les parents profitent de ce temps pour discuter et échanger des idées.

Des cours pour adultes seront programmés à la rentrée si l'effectif est suffisant...Rendez-vous au prochain Forum !

• De jeunes champions à la pointe de la technique

Chaque année, 50 000 jeunes lycéens sont sensibilisés aux activités scientifiques et techniques expérimentales par l'association Planète Sciences qui se bat depuis 1962 pour développer cette culture. L'équipe SPEED FIRE est arrivée première aux qualifications régionales, championne de France et vice championne d'Europe !

À Grasse, certains professeurs du lycée Tocqueville s'investissent auprès des jeunes pour participer aux différentes sélections de concours régionaux, nationaux et européens. À partir d'un thème bien précis, les lycéens doivent construire un robot filoguidé et son système de commande (en liaison électrique) permettant de faire des rencontres en 90 secondes.

Cette année, les robots partaient faire une balade

champêtre. Au cours de leur cueillette, ils se sont aperçus, catastrophés, que des braconniers avaient piégé des oiseaux et englué des grenouilles au bord d'un étang. Ils volent à leur secours.

Deux jeunes Casteneuvois en faisaient partie : Éloi André et Damien Girard, avec deux Rourettans : Romain Beyer et Guillaume Dugeay. L'équipe est complétée de Rafael Silveira, de Grasse.

Félicitations !

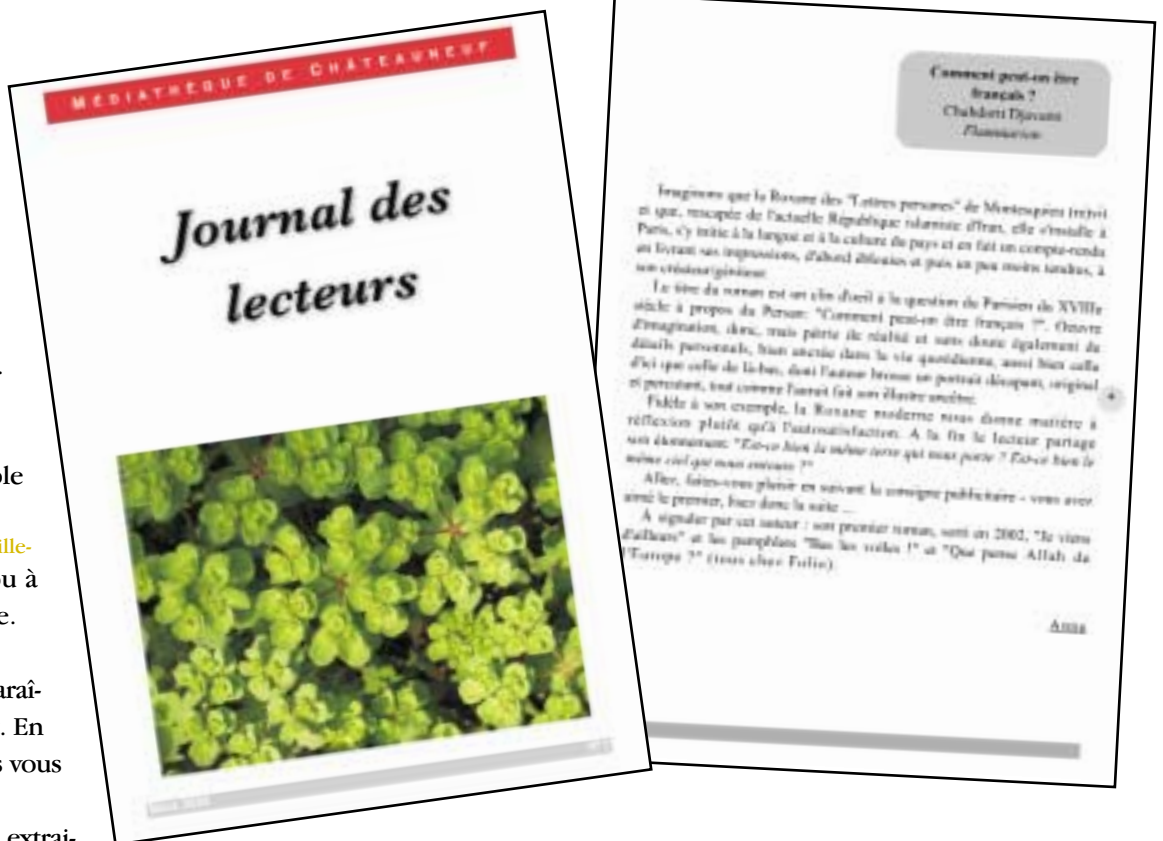




• Un peu de temps pour lire ?

La dernière Lettre du Maire vous annonçait la création du « Journal des lecteurs ». Le numéro 2 est paru en avril... et déjà épuisé. Il reste cependant consultable par internet « mediatheque@ville-chateauneuf.fr » ou à la Médiathèque.

Le numéro 3 paraîtra début juillet. En attendant, nous vous proposons une « envie de lire » extraite du numéro d'avril.



IME le Moulin

Géré par l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Jeunes Adultes des Alpes Maritimes (ADSEA-06), l'Institut Médico Educatif (IME) "Le Moulin" est implanté, depuis 1993, à Châteauneuf, 701/2, chemin de Carignan.

Cet Etablissement est agréé pour accueillir des enfants, adolescents et jeunes adultes de 6 à 20 ans. Sa mission est de dispenser une éducation spécialisée (Enseignement scolaire et pré-professionnel, soins, éducation à la vie sociale, ...).

Son objectif est d'aider chaque Résidant à développer ses capacités et à s'épanouir dans le cadre d'un Projet individualisé.

C'est à la suite de différentes séances d'expression picturale effectuées au sein de l'Etablissement que les jeunes Résidants ont révélé des capacités artis-

tiques sous le regard des Equipes Educatives.

Grâce au soutien et à la collaboration de la mairie de Châteauneuf qui a contribué au développement du Projet d'exposition, les Résidents ont pu réaliser leur deuxième exposition.





► La Vie Sportive

● La foulée verte



Jamais la Foulée Verte n'aura accueilli autant de jeunes sportifs !

450 enfants ont pris le départ de cette course d'endurance réunissant les élèves des CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 des écoles d'Opio, Bar sur Loup et Châteauneuf.

Soleil radieux pour les départs échelonnés, présence du conseiller départemental Eric Aimé et de Sirri, conseillère pédagogique, de familles et de nombreux élus venus encourager les enfants : la fête sportive et intercommunale s'est déroulée dans une joyeuse ambiance.

Très motivés, les écoliers n'ont pas ménagé leurs efforts, tous ont franchi la ligne d'arrivée sous un tonnerre d'applaudissement.

La forte implication des instituteurs, des parents d'élèves ainsi que des membres de la commission sports, sans oublier Philippe Hiemich, contribuent chaque année à la réussite de cette manifestation.

Tout aussi traditionnelle, la remise des récompenses fait partie intégrante de cette fête du sport scolaire, tout comme le goûter réconfortant après l'effort et les médailles que chacun remporte fièrement.

RÉSULTATS DE LA FOULÉE VERTE 2006

■ CP : (Filles)

1er LACARERRE Emma
2eme PIOVESANA Justine
3eme ROSE Amélie

■ CP : (Garçons)

1er Roche Marvin
2eme SERIE Kilian
3eme THOMAS Nelson

■ CE1 : (Filles)

1er BISCAGLIA Cécile
2eme BARALE Anaïs
3eme SABLAY ROLLES Lucile

■ CE1 : (Garçons)

1er POPE Edouard
2eme WEBER -MOSSMAN Grégory
3eme SACHS Thomas

■ CE2 : (Filles) :

1er FIERBILLE Nolwenn
2eme GAUCHE Sarah
3eme ROSSI Eva

■ CE2 : (Garçons)

1er MECHIN Guillaume
2eme ROUSSET Sylvain
3eme CACNERA Maxime

■ CM1 : (Filles)

1er RAZENBERG Tatiana
2eme AJROUD C
3eme OLIVELLA Chloé

■ CM1 : (Garçons)

1er AJROUD Rayan
2eme RESIDERI Tom
3eme AJROUD F

■ CM2 : (Filles)

1er ROUBAUD Charlotte
2eme FLORENT Canelle
3eme COLIBERT Alice

■ CM2 : (Garçons)

1er BERTHELIER Rémy
2eme BATTISTA Mika
3eme MARTINS Christian

Le Conseiller Pédagogique et les animateurs sportifs rappellent que tous les enfants sont à féliciter.



• Le tennis club de Châteauneuf en visite au tournoi international de Monte-Carlo

Avril : le Monte-Carlo Country Club, au cadre prestigieux est en pleine fête du tennis. Les sportifs de haut niveau du monde entier s'affrontent et nombreux sont les joueurs amateurs n'ayant qu'une envie : aller les voir !

Une cinquantaine de Castelneuvois, jeunes ou moins jeunes, ont eu ce bonheur. Pour assister au début du tournoi et chasser les autographes des meilleurs joueurs mondiaux présents sur les courts. Quelle journée !

Cette sortie a été proposée par le club de Tennis du village, association dynamique forte de 150 membres et qui anime chaque année la formation de près d'une centaine de jeunes dans le cadre de son école de tennis. Jeu familial ou de compétition au programme.



Gael Monfils



Les membres du club présents à Monte-Carlo

• 15ème anniversaire du semi-marathon international de Nice



**8 000 coureurs attendus pour les différentes épreuves !
Justine est dans la course...**

« J'ai donc fait partie des 1830 coureurs du 10km, et testé le nouveau parcours établi par la Fédération Française d'Athlétisme : plutôt intéressant à mon goût.

Départ de la promenade des Anglais, puis nous avons remonté le Bd Gambetta et tourné à gauche pour rejoindre le Bd Grosso (assez pentu), en haut nous avons couru sur la voie rapide puis redescendu sur Cimiez pour faire un tour en centre ville rejoindre la Promenade pour de nouveau aller jusqu'à Acropolis et revenir sur notre point de départ.

Après 54 mn de dur effort à cause d'une course mal gérée, j'arrive sous la banderole de fin, je finis ainsi 798ème sur 1830, **4ème en catégorie junior fille.**

Cette course m'a cependant beaucoup plu pour l'ambiance qu'il y avait sur le bord des routes dans tout Nice, ... »



● Gym Volontaire : des animations intergénérationnelles

Le sport comme élément de rencontre entre enfants et aînés et de joies partagées : c'est un concept que développe avec bonheur l'association de Gym Volontaire.

Déjà trois échanges cette année avec les résidents de la Maison de retraite Diamantine.

Un premier contact pour la Semaine Bleue cet automne. Les enfants de la classe de Caroline Haegelin sont allés avec les responsables de l'association faire connaissance avec les retraités. Jeux de ballon, jeux des prénoms, des couleurs... C'était très sportif.

Les écoliers ont aussi rendu visite à leurs nouveaux amis lors du Carnaval. Déguisements, goûter partagé... C'était très festif.

Troisième rendez-vous en juin, pour un nouveau partage autour de la danse country, avec les élèves du cours de gym enfant. C'était très dansant.

Petits et grands ont apprécié ces moments d'amitié partagée, d'animations ludiques et c'est avec plaisir que tous se retrouvent encore dès le mois d'octobre prochain.



● Concentration cyclotouriste le 1^{er} mai

Plusieurs centaines de cyclistes s'étaient donné rendez-vous au stade du Plantier, entre 8 h 30 et 11h, pour un contrôle de passage.

Organisé par l'Olympique Cyclo-club d'Antibes Juan les Pins, en souvenir de Serge Pazzi et de Georges Denat, cette concentration fait désormais partie intégrante des événements sportifs de notre Commune.





► La Vie Scolaire

• Des enfants de l'école participent à l'exposition « abris, cabanes et autres refuges »

Le parc du château de Mouans-Sartoux vient d'être au cœur d'un très beau festival des « Arts Plastiques Enfants ».

Cette exposition temporaire de plein air concernait 235 classes de primaire et 6 professeurs d'arts plastiques et présentait des travaux d'enfants sur le thème « abris, cabanes et autres refuges ».

Les enfants des classes de CE1 de Caroline Haegelin et de CE2/CM1 de Sylvie Langer ont activement participé à cette manifestation. Ils ont exposé leurs productions créées en classe pendant plusieurs mois : abris de bouchons plastiques regroupés autour d'une cabane multicolore faite d'un assemblage de branches peintes, de tissus, de bouteilles plastiques...

Sur place, nos jeunes artistes ont participé aux ateliers de l'Espace de l'Art Concret : à partir de filins tendus et de structures qu'ils ont habillées de tissus, ils ont bâti des refuges multicolores, métamorphosant l'espace en une immense halle toilée.

Tous ces abris imaginaires ont fait le bonheur des visiteurs lors de belles journées printanières du 19 au 21 mai.



• Les enfants vont au musée

La Bibliothèque emmène les enfants des écoles au musée : ne pas « gaver » les jeunes de culture, leur apprendre seulement à ouvrir les yeux, que demeure le plaisir de la découverte.

Il y a si longtemps que cela existe, on dirait que ça a toujours existé : chaque année, les « Amis de la Bibliothèque » offrent à chaque classe de l'école primaire de Châteauneuf une journée de visite de musées.

On ne peut pas retourner chaque année au même endroit. Alors cette année, nous sommes allés au Musée Asiatique, où les magnifiques robes des mandarins ont beaucoup plus séduit que les merveilleux Bouddhas.

Le parc Phoenix, avec ses perroquets, rapaces, aquarium, jungle chaude fort appréciée (c'était l'hiver...).

Grande expédition à l'Astorrama, plein de découvertes, et à l'Observatoire, plein de souvenirs.

Et puis ce sera le musée Matisse, et aussi l'antique Cemelenium, actuel Cimiez dont les ruines ne sont plus seulement de vieilles pierres mais une ville soudain vivante, avec ses routes, ses thermes, ses égouts étonnants et plaisants !



► La Vie Sociale

• Augusta, une figure du village



Augusta allait avoir 95 ans. Elle était non seulement la doyenne des Messuguié, mais aussi celle des Castelneuvois nés dans la commune. Qui ne la connaissait dans le village ?

Le 3 avril, Lai Messuguié et bon nombre de villageois l'ont accompagnée pour son dernier voyage, revêtue pour toujours du costume provençal qu'elle aimait tant porter. Elle était accueillie dans l'église sur un

air de galoubet qu'elle affectionnait particulièrement pour l'avoir souvent chanté.

Fière d'être provençale et amoureuse de son village qu'elle n'a jamais voulu quitter, elle avait participé, pendant plus de vingt ans, aux sorties et manifestations du groupe. Elle y était toujours très remarquée. Pleine d'enthousiasme, toujours prête à chanter et à danser, à rassembler les enfants pour leur raconter des histoires extraordinaires, elle avait aussi « le don ». Bien connue de tous les habitants du village, elle « levait » le soleil et « croisait » le feu. C'est dire si, au fil des ans, elle a été sollicitée ! Quelques incantations pour que toute douleur disparaisse et que la fièvre tombe, cela peut paraître incroyable, mais si vous interrogez les villageois, ils seront nombreux à témoigner de ce bienfait pour en avoir eux-mêmes bénéficié !

• La vie religieuse

Grande fête dans l'église Saint Martin de Châteauneuf en ce jour de Pentecôte : première communion pour les 16 enfants qui se sont préparés au cours des trois années de catéchisme.

Auparavant, tout le groupe s'était réuni avec les catéchistes, Nelly, Monique, Anne Marie, Sabine, Evelyne, Caroline et Nicole, pour un week end de retraite auprès



Constance Cariou, doyenne départementale

À 111 ans, Constance Cariou est la doyenne des Alpes Maritimes, vice-doyenne de la région PACA, et la 10ème personne plus âgée de France.

Constance n'a pas pris une ride depuis l'année dernière, et c'est avec son sourire toujours aussi malicieux qu'elle a accueilli les fleurs offertes par Jean-Pierre Maurin, venu, accompagné de son épouse et de Marie-Anne Rouan, partager une coupe de champagne et la délicieuse galette nantaise qu'affectionne particulièrement Constance.



des religieuses du sanctuaire de Notre Dame de Laghet, près de la Turbie.

La veille de la cérémonie, le Père Lutz, curé de la paroisse, a rencontré tous les enfants pour une « répétition » de la messe et pour les confessions.

La messe avait été organisée avec les parents : textes ; lectures, chants, livrets, et même un grand nettoyage de l'église et de superbes vases de roses.

Le grand jour, c'est à pied que filles et garçons joliment vêtus de blanc se sont rendus du parking du Maset vers l'église ;

Ils sont entrés en procession dans une église archi comble et si les souvenirs fixés sur les photographies sont multiples, c'est le recueillement et l'émotion qui resteront gravés dans les mémoires.

Dans son homélie, le Père Lutz a su remercier et encourager...

A la fin de la cérémonie, les enfants ont été longuement applaudis avant de se prêter patiemment à une séance photos sur les marches de l'église.



La RECETTE de Joëlle

Délice de lotte à la ricotta en chemise d'aubergines

Ingrédients :

- 3 ou 4 belles aubergines
- 4 petites queues de lotte ou autre poisson blanc à chair ferme
- 4 tomates fraîches pelées, épépinées
- 400 gr de ricotta
- 30 gr de parmesan
- un petit pot de crème épaisse légère
- 4 oeufs
- basilic
- sel, poivre



Préparation :

- Couper les aubergines dans le sens de la longueur, en tranches fines, avec la peau. Les mettre dans une passoire et les saler pour leur faire rendre leur eau. Laisser une heure environ, égoutter soigneusement, essuyer. Les faire ensuite griller des deux côtés, sans matière grasse dans une poêle anti adhésive ou en frottant à peine la poêle avec un pinceau à peine humecté d'huile. Ne pas cuire trop longtemps. Réserver.
- Faire cuire la lotte dans de l'eau salée aromatisée. Egoutter, refroidir, enlever soigneusement la peau et le cartilage central. Emitter. Réserver. - Mélanger dans un saladier, la lotte émiettée, la ricotta, le parmesan râpé, la crème fraîche et les œufs battus pour obtenir un mélange homogène, assez consistant. Si besoin passer un instant au mixer. Assaisonner en relevant un peu et ajouter du basilic ciselé. Réserver.
- Beurrer ou huiler un grand moule à manqué rond. Y placer les tranches d'aubergines de façon à ce qu'elles chemisent le moule, partie la plus étroite au centre, en étoile.
- Ajouter le mélange, continuer à recouvrir avec le reste de tranches d'aubergines pour l'envelopper complètement et hermétiquement. Huiler très légèrement le dessus. Mettre au bain-marie dans un plat à four et faire cuire environ 45 minutes à four moyen.
- Retirer du feu. Démouler. Envelopper dans un papier aluminium. Mettre au frais. Servir tiède ou froid avec une concassée de tomates fraîches au basilic, quelques feuilles de roquette et une petite "rai" d'huile d'olive.





Vos rendez-vous de l'été

Vendredi 30 juin

Repas de fin d'année organisé par l'Association des Parents d'élèves.
Renseignements :
Laurence Margaillan : 04 93 77 44 68

Samedi 1er juillet

Concert à la Chapelle de Notre-Dame du Brusco : Ensemble vocal Adventi Voce.
Renseignements :
Amis du Brusco : 06 82 90 30 08

Les Nuits du Brusco

Mercredi 5 juillet

Soirée Classique offerte par le Conseil général : Trio les Gavottes

Jeudi 6 juillet

Soirée Cuivres et percussions offerte par le Conseil général : Brass Band Méditerranéen

Vendredi 7 juillet

Soirée Flamenco :
« Olé » Luis de la Carrasca, ses danseurs et musiciens

Samedi 8 juillet

Soirée Comédie musicale :
Miran et la Compagnie Dell'Arte raconte l'histoire du cinéma.

Renseignements : Mairie , 0 492 603 603

Jeudi 13 juillet

19h : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts
20 h : Diner dansant place du Courrédo
Renseignements :
Comité des fêtes : 0 492 603 603

Samedi 5 août

Concert à la Chapelle de Notre-Dame du Brusco : Duo de guitares
Renseignements :
Amis du Brusco : 06 82 90 30 08

Lundi 14 août

20 h : Diner dansant place du Courrédo
Renseignements :
Comité des fêtes : 0 492 603 603

Samedi 19 août

Concert à la Chapelle de Notre-Dame du Brusco : Récital de piano
Renseignements :
Amis du Brusco : 06 82 90 30 08

alors qu'on est déjà là.

**Dépasser les limites
c'est croire qu'on est ici**



**RESPECTONS TOUJOURS
LES LIMITATIONS DE VITESSE**



CHANGEONS